

AMIANTE

TRIPODE & GRASLIN

Le dossier de l'amiante est particulièrement sensible dans le département.

Des mobilisations, des actions s'organisent autour:

- x de la reconnaissance en site amianté du Tripode
- x et la prise en compte des inquiétudes légitimes des agents autour de l'installation et des travaux du bâtiment Graslin de la Cité Cambronne.

L'absence de réponse des différents interlocuteurs (1er ministre, ministres, secrétariat général, directions nationales et locales) est vécue douloureusement par l'ensemble des agents.

Aujourd'hui, force est de constater que le mépris devient la règle du dialogue social.

Les organisations syndicales appellent les agents du département le jour du comité Technique Local (CTL) :

JEUDI 2 MARS

GREVE ET RASSEMBLEMENT

DEVANT LA DIRECTION

QUAI DE VERSAILLES A 8H45

POUR FAIRE ABOUTIR NOS REVENDICATIONS :

1. Reconnaissance du TRIPODE en site amianté,
2. Application du principe de précaution dans le bâtiment Graslin avec remise en état immédiate de tous les matériaux dégradés,
3. Plus aucun travaux en site occupé,
4. Garantie écrite de la DRFiP44 sur l'absence de dangerosité.

C'est maintenant qu'il faut agir !